

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/4758/Add.3
6 mars 1961
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT
DE RECENTS EVENEMENTS DANS LA REGION DE LEOPOLDVILLE

Rapport adressé le 6 mars 1961 au Secrétaire général par son
Représentant spécial au Congo concernant des événements
survenus à Matadi

Le 3 mars 1961, les Forces de l'ONU stationnées dans la région de Matadi et de Kitona ont remarqué que les patrouilles de l'ANC étaient équipées d'un armement anormalement lourd. Peu après, des barrages dressés sur les routes par l'ANC ont commencé à gêner les mouvements de troupes de l'ONUC et, à Boma, l'équipage d'un hélicoptère a été arrêté. En même temps, à Banana, les troupes de l'ANC ont essayé d'empêcher le colonel Abdul Hamid, commandant des forces soudanaises, de prendre place dans un avion et ont tiré sur son escorte. Des coups de feu ont été échangés par la suite, et deux soldats de l'ANC ont été faits prisonniers par les Soudanais et désarmés. Dans la soirée du 3 mars, l'ANC a bombardé le camp de Banana. Au début de l'après-midi du 4 mars, une unité de l'ANC a essayé d'expulser le détachement soudanais qui garde les Canadiens chargés des transmissions à Matadi, et il y a eu un échange de coups de feu. L'ANC a amené du matériel lourd, y compris des canons anti-chars de 37 mm avec lesquels les soldats ont tiré sur le bâtiment, détruisant le matériel de transmission et tuant un soldat soudanais. Les Soudanais n'étant armés que de fusils et de mitrailleuses légères et n'étant donc pas à même de riposter, le capitaine Belanger, commandant du détachement canadien, faisant preuve d'une extrême bravoure, est sorti sans armes pour se rendre auprès du commandant de l'ANC et conclure un cessez-le-feu. On est resté sans nouvelles de lui*. Le tir a cessé après trois quarts d'heure environ mais il a repris à 18 heures, l'ANC utilisant des mortiers et des mitrailleuses lourdes contre les troupes de l'ONU, qui n'avaient que des armes légères.

* Le général McKeown, commandant de l'ONUC, a annoncé depuis que le capitaine Belanger a regagné Léopoldville sain et sauf.

Le 5 mars, l'ANC a attaqué le détachement soudanais avec des armes lourdes à 8 heures 30 et, de nouveau, à 12 heures, alors qu'une conférence étudiait les modalités d'un cessez-le-feu. On ne peut voir dans la deuxième attaque déclenchée sans aucune raison, et dans laquelle l'ANC a utilisé toutes les armes dont elle disposait, qu'une tentative en vue de forcer la main aux représentants des Nations Unies qui négociaient le cessez-le-feu. Ces négociations, qui ont eu lieu le 5 mars, réunissaient, du côté congolais, M. Delvaux, Premier Ministre par intérim du Gouvernement de Léopoldville, le commandant Kiembe, chef d'état-major de l'ANC, des commandants d'unités locales de l'ANC et diverses personnalités et, du côté de l'ONU, le commandant Bouffard, le commandant de la compagnie soudanaise et l'officier chargé du contrôle des mouvements de troupes à Matadi. Des représentants de la Croix-Rouge y ont également participé. La délégation congolaise a exigé le retrait immédiat des Soudanais, qui, sinon, seraient attaqués par toute la garnison de Thysville, appuyée par l'artillerie et des blindés. Désireux d'éviter une nouvelle effusion de sang, les négociateurs de l'ONU n'ont pu qu'accepter un retrait provisoire des troupes soudanaises, qui ont gagné Léopoldville la nuit même en train. Ils ont eu l'assurance que la protection des entrepôts de l'ONU à Matadi serait garantie et que le détachement chargé du contrôle des mouvements de troupes serait autorisé à demeurer jusqu'à l'arrivée de nouveaux détachements des Nations Unies. D'autre part la délégation congolaise a demandé que les troupes qui remplaceraient les Soudanais à Matadi soient d'une nationalité acceptable au Gouvernement congolais, clause restrictive dont la délégation de l'ONU n'était évidemment pas autorisée à discuter. Le résultat des attaques de l'ANC contre les troupes des Nations Unies à Matadi est le suivant : deux soldats soudanais tués, un officier et trois sous-officiers ou soldats grièvement blessés, et neuf autres sous-officiers ou soldats hospitalisés. En outre, douze Soudanais sont portés disparus.

On ne saurait trop insister sur la bravoure des Canadiens et des Soudanais, qui se sont maintenus sur leurs positions malgré de lourdes pertes et en luttant contre des assaillants dont le nombre et l'armement étaient d'une supériorité écrasante. Il convient de faire un éloge chaleureux de leur sentiment du devoir et de leur esprit de sacrifice.
